



Prévention et pandémie grippale

Repères éthiques

Emmanuel Hirsch

Directeur de l'Espace éthique / AP-HP
et du Département de recherche en éthique / Université Paris-Sud XI

SPILF - 26 mars 2010



Prévention et pandémie grippale

Repères éthiques

I – ÉTHIQUE : LES PRINCIPES

II - ÉTHIQUE : CONSIDÉRATIONS PRATIQUES

III – ÉTHIQUE : ENJEUX DE VULNÉRABILITÉ

POUR CONCLURE

→ **ESPACE ÉTHIQUE**

ASSISTANCE PUBLIQUE - HÔPITAUX DE PARIS

www.espace-ethique.org



Centre collaborateur de
l'OMS pour la bioéthique



**UNIVERSITÉ
PARIS-SUD 11**

FACULTÉ DE MÉDECINE
DÉPARTEMENT DE RECHERCHE EN ÉTHIQUE

I – ÉTHIQUE : LES PRINCIPES

Claude Bruaire

La Force de l'esprit, entretiens avec Emmanuel Hirsch, Paris, Desclée de Brouwer, 1986.

« Tout homme qui joue un rôle, s'il n'est pas un **éveilleur de l'éthique et du sens de la responsabilité**, est un menteur. »

Pacte international relatif aux droits civils et politiques, Assemblée générale des Nations unies, 16 décembre 1966.

« Art. 7. – Nul ne sera soumis à la torture ni à des peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants. En particulier, **il est interdit de soumettre une personne sans son libre consentement à une expérience médicale ou scientifique.** »

**Déclaration universelle sur la bioéthique et les droits de l'homme,
UNESCO, 19 octobre 2005.**

« Article 3. - **Dignité humaine et droits de l'homme**

1. La dignité humaine, les droits de l'homme et les libertés fondamentales doivent être pleinement respectés.

2. Les intérêts et le bien-être de l'individu devraient l'emporter sur le seul intérêt de la science ou de la société. »

**Plan national de prévention et de lutte « pandémie grippale » n°
150/SGDN/PSE/PPS du 20 février 2009.**

« Un consensus sur des **valeurs éthiques** partagées sera
indispensable pour **préserver la cohésion de la
société** [...]. »

CCNE, avis n° 106, 5 février 2009 : « Questions éthiques posées par une possible pandémie grippale. »

« Comment traiter de questions éthiques soulevées par une pandémie sans commencer par celles qui se rattachent au devoir d'assistance et de justice ? **En soi, une lutte contre une pandémie pourrait constituer un levier contre l'exclusion. [...]** »

CCNE, avis n° 106, 5 février 2009 : « Questions éthiques posées par une possible pandémie grippale. »

« Pour lutter contre l'extension du virus en conciliant efficacité stratégique et exigence éthique, il faut avoir à l'esprit **les valeurs auxquelles notre société est attachée**. Chacun s'accorde à penser que la mise en place d'un plan de lutte contre une pandémie **ne doit pas aggraver les situations d'injustice déjà existantes**. [...] »

CCNE, avis n° 106, 5 février 2009 : « Questions éthiques posées par une possible pandémie grippale. »

« Une situation aussi exceptionnelle pourrait conduire à remettre en question la hiérarchie des valeurs qui fondent les recommandations relatives à l'éthique, notamment dans le domaine de la santé. **Faut-il aller jusqu'à considérer la remise en question de la hiérarchie de nos valeurs comme une exigence éthique ?** »

→ **ESPACE ÉTHIQUE**

ASSISTANCE PUBLIQUE - HÔPITAUX DE PARIS

www.espace-ethique.org



Centre collaborateur de
l'OMS pour la bioéthique



**UNIVERSITÉ
PARIS-SUD 11**

FACULTÉ DE MÉDECINE
DÉPARTEMENT DE RECHERCHE EN ÉTHIQUE

II – ÉTHIQUE : CONSIDÉRATIONS PRATIQUES

Considérations éthiques dans la préparation d'un plan de lutte contre une pandémie aviaire - *Joint Center for Bioethics, Université de Toronto, 2005.*
Valeurs substantielles pour guider les décisions éthiques en cas d'épidémie (10)

1. Liberté individuelle

« Lors d'une crise sanitaire, **des restrictions à la liberté individuelle peuvent être nécessaires pour protéger la population.** Ces restrictions doivent :

- être proportionnelles, nécessaires et adéquates ;
- employer les moyens les moins restrictifs possibles ;
- être appliquées de manière équitable. [...] »

Considérations éthiques dans la préparation d'un plan de lutte contre une pandémie aviaire - *Joint Center for Bioethics, Université de Toronto, 2005.*
Valeurs substantielles pour guider les décisions éthiques en cas d'épidémie (10)

2. Protection du public

« Pour protéger la population, les organisations sanitaires et les autorités publiques pourront **engager des actions affectant la liberté individuelle**. Ces actions devront :

- mesurer l'impératif d'obéissance ;
- fournir des raisons aux mesures de santé publique pour encourager l'obéissance ;
- établir des mécanismes de révision des décisions. »

Considérations éthiques dans la préparation d'un plan de lutte contre une pandémie aviaire - *Joint Center for Bioethics, Université de Toronto, 2005.*
Valeurs substantielles pour guider les décisions éthiques en cas d'épidémie

3. Proportionnalité

« La proportionnalité suppose que **les restrictions faites à la liberté individuelle pour protéger la santé publique** soit en adéquation avec le niveau de crise et les besoins de la communauté, sans les excéder. »

4. Vie privée

« Les individus ont droit au respect de la vie privée dans les soins. Lors d'une crise sanitaire, **il peut être nécessaire d'outrepasser ce droit pour protéger la santé publique.** »

Considérations éthiques dans la préparation d'un plan de lutte contre une pandémie aviaire - *Joint Center for Bioethics, Université de Toronto, 2005.*
Valeurs substantielles pour guider les décisions éthiques en cas d'épidémie

5. Devoir de soins

« Le devoir de prodiguer des soins est inhérent à tout code de déontologie médicale. Les professionnels de la santé auront à **peser leurs devoirs professionnels contre d'autres obligations** : préserver leur propre santé et celle de leurs proches.

De plus, les professionnels médicaux devront faire face à d'autres questions : allocation des ressources, limites de leur pratique, responsabilité professionnelle et conditions de travail. »

Considérations éthiques dans la préparation d'un plan de lutte contre une pandémie aviaire - *Joint Center for Bioethics, Université de Toronto, 2005.*
Valeurs substantielles pour guider les décisions éthiques en cas d'épidémie

6. Réciprocité

« La réciprocité requiert de la société **un appui particulier à ceux qui supportent une charge disproportionnée pour protéger le bien public**, ainsi que des dispositions pour réduire cette charge. Les mesures de protection du bien public imposeront probablement une charge disproportionnée sur les professionnels de la santé, les patients et leurs familles. »

Considérations éthiques dans la préparation d'un plan de lutte contre une pandémie aviaire - *Joint Center for Bioethics, Université de Toronto, 2005.*
Valeurs substantielles pour guider les décisions éthiques en cas d'épidémie

7. Équité

« Tous les patients ont une exigence de soins égale à celles qu'ils auraient dans des conditions normales. **Lors d'une pandémie, des décisions difficiles doivent être prises** en ce qui concerne les services à maintenir et à différer. Selon l'intensité de la crise, cela peut conduire à réduire les opérations les moins urgentes, mais également à limiter les services d'urgence nécessaires. »

Considérations éthiques dans la préparation d'un plan de lutte contre une pandémie aviaire - *Joint Center for Bioethics, Université de Toronto, 2005.*
Valeurs substantielles pour guider les décisions éthiques en cas d'épidémie

8. Confiance

« La confiance est un composant essentiel de la relation entre les praticiens et les patients, les équipes et les organisations, le public et les organisations sanitaires. Les décideurs devront réussir à **maintenir la confiance des acteurs, tout en imposant des mesures de contrôle**, pendant l'évolution de la crise. La confiance sera facilitée par des mesures transparentes. »

9. Solidarité

Considérations éthiques dans la préparation d'un plan de lutte contre une pandémie aviaire - *Joint Center for Bioethics, Université de Toronto, 2005.*
Valeurs substantielles pour guider les décisions éthiques en cas d'épidémie

10. Intendance

« Ceux à qui revient un rôle d'autorité devront être guidés par l'idée d'intendance qui comprend **les notions de confiance, de comportement éthique et de bonne prise de décision**. Ceci implique que les décisions relatives aux ressources doivent tendre à la meilleure situation possible en termes de santé des patients et de santé publique, étant donné les circonstances de la crise. »

Singer P, Benatar S, Bernstein M, Daar A et col., « Ethics and SARS : lessons from Toronto », *British Medical Journal* 2003 (Dec 6), 327 : 1342-4.

Problèmes éthiques liés à la quarantaine

« Dans certains pays, il n'y a pas de base légale à la quarantaine. Mais en cas de menace imminente pour la santé publique telle que le SRAS, **les experts s'accordent à penser que la liberté individuelle des personnes exposées ou malades peut faire l'objet de restriction (quarantaine)**. Cependant, les pouvoirs publics doivent veiller à ce que ce genre de mesure ne suscite ni discrimination ni préjudices économiques. »

Singer P, Benatar S, Bernstein M, Daar A et col., « Ethics and SARS : lessons from Toronto », *British Medical Journal* 2003 (Dec 6), 327 : 1342-4.

Problèmes éthiques liés à la confidentialité

« Tout malade a un droit fondamental à la protection de sa vie privée et à la confidentialité des informations médicales le concernant. **Cette règle peut exceptionnellement se discuter dans le cadre de la recherche et de l'information des cas contacts de cette personne pendant la période d'incubation.** En revanche, les experts estiment qu'elle n'a plus force de loi en cas d'échappement à la quarantaine ou à l'isolement. »

Singer P, Benatar S, Bernstein M, Daar A et col., « Ethics and SARS : lessons from Toronto », *British Medical Journal* 2003 (Dec 6), 327 : 1342-4.

Problèmes éthiques liés à la mission de soignant

« Durant l'épidémie de SRAS, les personnels soignants ont été contraints de mettre en balance les risques de santé encourus par leurs proches avec leur mission de soignants. Sur le principe, cela fait partie des risques du métier auxquels ils ne peuvent se soustraire, à l'instar des pompiers avec le feu ou des policiers avec la violence dans la société. Ce jugement peut être relativisé en considérant que pour venir en aide aux malades, les personnels de soins doivent d'abord rester en bonne santé. Mais il n'en reste pas moins que leur profession les expose par nature à des risques inévitables. **Sans exiger d'eux un héroïsme impossible, les pouvoirs publics doivent leur donner les moyens d'assumer les situations à haut stress, en les formant à travailler et en prévoyant des protocoles techniques sur lesquels s'appuyer dans de telles conditions.** Dans la perspective d'épidémies futures, il faut également réfléchir à la création de fonds d'indemnisation en cas de maladies ou de décès des personnels soignants, en incluant les personnels des services techniques et administratifs. »

Singer P, Benatar S, Bernstein M, Daar A et col., « Ethics and SARS : lessons from Toronto », *British Medical Journal* 2003 (Dec 6), 327 : 1342-4.

Problèmes éthiques liés aux dégâts collatéraux

« Les restrictions sévères pesant sur les admissions et l'activité hospitalière durant l'épidémie de SRAS ont entraîné un retard de soins pour de nombreux malades dont certains atteints de pathologies graves nécessitant une intervention rapide. Certains de ces derniers patients sont morts avant de faire l'objet d'un traitement. Ceux qui, atteints ou non de SRAS, ont pu bénéficier de soins, ont souffert du manque de contacts avec leur proche entourage, interdits ou dissuadés de visite. Bien que substantiels, ces dommages collatéraux n'ont pas été précisément évalués. **En tout état de cause, les systèmes de santé doivent intégrer ces effets secondaires en fixant des priorités dans le fonctionnement hospitalier et la prise en charge des patients dans un contexte d'épidémie.** »

→ **ESPACE ÉTHIQUE**

ASSISTANCE PUBLIQUE - HÔPITAUX DE PARIS

www.espace-ethique.org



Centre collaborateur de
l'OMS pour la bioéthique



**UNIVERSITÉ
PARIS-SUD 11**

FACULTÉ DE MÉDECINE
DÉPARTEMENT DE RECHERCHE EN ÉTHIQUE

III – ÉTHIQUE : ENJEUX DE VUNÉRABILITÉS

Déclaration de Barcelone, *Propositions politiques à la Commission Européenne par des partenaires du BIOMED-II Projet, sur les Principes éthiques de base en bioéthique et biodroit, (4. La vulnérabilité), novembre 1998.*

« [...] Les vulnérables sont ceux pour qui les principes d'autonomie, de dignité ou d'intégrité, sont à même d'être menacés. [...] De ces prémisses s'ensuit un droit positif à l'intégrité et à l'autonomie, qui fonde la pertinence des idées de solidarité, de non discrimination et de communauté. »

Déclaration de Bellagio, Préambule, 24-28 juillet 2006.

« Les groupes et les individus socialement et économiquement défavorisés sont presque toujours les plus affectés par les épidémies. Trop souvent, ils ne peuvent réellement exprimer une opinion quant à la mise en œuvre de réponses politiques aux urgences sanitaires – **réponses qui, à leur tour, généralement négligent les besoins et les droits des défavorisés.** » ↘

Déclaration de Bellagio, Préambule, 24-28 juillet 2006.

« L'égard que l'on a pour les intérêts des défavorisés est un facteur important aussi bien pour des raisons pratiques qu'éthiques : **les efforts de santé publique ont plus de chance de réussir dans une atmosphère de solidarité sociale et de confiance publique, y compris la confiance des personnes défavorisées.** » ↘

Déclaration de Bellagio, Préambule, 24-28 juillet 2006.

« La planification et la réponse de la grippe pandémique humaine et aviaire ne doivent donc pas être uniquement basées sur une science raisonnable et des principes de santé publique mais doivent aussi respecter et **accorder une attention particulière aux besoins et droits des défavorisés et inclure des processus à travers lesquels leurs préférences et leurs intérêts peuvent être articulés et incorporés.** »

CCNE, avis n° 106, (III.1. Le principe de justice), 5 février 2009 :
« Questions éthiques posées par une possible pandémie grippale. »

« [...] Du point de vue de la justice au sens *égalitariste*, **les instances décisionnelles doivent aider chacun de ceux dont la dignité est malmenée par des conditions d'existence précaires.** C'est ce principe de justice égalitaire qui inspire les politiques de lutte contre les discriminations sociales, les mesures de protection des plus faibles et des minorités. »

CCNE, avis n° 106, (VI. Conclusion et recommandations), 5 février 2009 :
« Questions éthiques posées par une possible pandémie grippale. »

« Au niveau national, une pandémie grippale créerait une situation dans laquelle **la prise en charge des personnes isolées, de celles en situation d'exclusion ou de grande précarité** et de celles particulièrement exposées à des complications du fait de la promiscuité et des mauvaises conditions sanitaires dans lesquelles elles vivent (les personnes détenues, notamment) risque d'être d'autant plus défaillante que ceux qui l'assurent habituellement seraient aussi touchés par la maladie. **Assurer à ces personnes un accès au soin équitable demandera un effort considérable d'information qui ne saurait être improvisé.** »

Pour conclure

« **Préparation et action en cas de pandémie** », (3.1.4 Communautés, individus et familles), OMS, Programme de lutte contre la pandémie, 2009.

« Les organisations de la société civile, les familles, les individus et les dirigeants traditionnels ont tous un rôle à jouer pour **atténuer les effets d'une pandémie de grippe**. Les groupes non gouvernementaux devraient participer aux efforts de préparation, et leurs compétences et leurs capacités devraient être mobilisées pour aider les communautés à se préparer et à réagir en cas de pandémie. »

**Plan national de prévention et de lutte « pandémie grippale » n°
150/SGDN/PSE/PPS du 20 février 2009.**

« L'efficacité du dispositif prévu dans le plan repose sur le maintien d'un lien de confiance fort entre les autorités gouvernementales et la population. [...] Dans ce cadre, les objectifs de communication sont : [...] - d'inciter chaque citoyen à **devenir acteur et responsable face au risque**, et **favoriser la solidarité nationale**. »

Roselyne Bachelot, « Je ne prends pas mes décisions seule », entretien avec Éric Favereau, *Libération*, 9 septembre 2009.

« L'efficacité du dispositif prévu dans le plan repose sur le maintien d'un lien de confiance fort entre les autorités gouvernementales et la population. [...] Dans ce cadre, les objectifs de communication sont : [...] - d'inciter chaque citoyen à **devenir acteur et responsable face au risque**, et **favoriser la solidarité nationale**. »

→ **ESPACE ÉTHIQUE**

ASSISTANCE PUBLIQUE - HÔPITAUX DE PARIS

www.espace-ethique.org



Centre collaborateur de
l'OMS pour la bioéthique



FACULTÉ DE MÉDECINE
DÉPARTEMENT DE RECHERCHE EN ÉTHIQUE



Réseau Veille et Mobilisation Solidaire

www.espace-ethique.org

Recherche biomédicale et respect de la personne humaine. Explicitation d'une démarche, Comité consultatif national d'éthique pour les sciences de la vie et de la santé, Paris, la Documentation française, 1988.

« Il n'y a nulle grandiloquence à affirmer qu'en cédant ou en ne cédant pas devant un irrespect tout ponctuel de la personne, je contribue à décider quelle humanité nous allons être. **Principe de moralité, le respect de la personne est ainsi principe d'humanité.** »

